



# ENTRE NOUS

*Mais vous pouvez le répéter....*

[www.anr55.org](http://www.anr55.org)

## LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ANR 55

Association Nationale des Retraités Groupe Meuse  
41 rue du docteur Wagner - 55000- BEHONNE - Tél : 03 29 45 00 91

Le mot du  
président

journée à  
Amiens

Vaccination

Colis de Noël

cotisation 2026

La vie  
associative du  
groupe

Amicale vie

Journée à Orval  
et Bouillon

Cabaret

Journée loto

Assemblée  
départementale

Voyage en Sicile

O



### Le mot du président

*Chers Amis,*

*L'année 2025 s'achève déjà.*

*Il nous est difficile de faire une synthèse des événements favorables ou très propices à notre épanouissement.*

*Année riche en événements qui perdurent, comme les guerres du Moyen Orient ou le conflit Russo Ukrainien, Les taxes imposées par le président des USA etc...*

*Mais en France après le quoi qu'il en coûte des années COVID il nous faut maintenant rembourser l'énorme dette accumulée au fil des années.*

*Alors divergences des différents courants politiques incapable de gérer et d'établir le budget pour 2026( on a eu pléthore de premiers ministres cette année) Et tous ont dressé les actifs contre les retraités et le projet de budget 2026 semble vouloir chercher des économies sur notre dos.*

*A l'ANR, cette vieille dame qui fêtera son centenaire en 2027, nous sommes loin des partis politiques et des syndicats, et, tout le monde doit participer à cet effort, mais arrêtons de crier haro sur les retraités des « nantis » comme ils disent,*

*Mais voici le temps des agapes et de la joie des retrouvailles familiales en ces temps de fêtes de fin d'année. Nous vous souhaitons de passer ces moments en toute quiétude, dans le bonheur et avec la santé qui fait parfois défaut à certains d'entre nous.*

*Noël arrive donc, et il temps de marquer une pause dans nos esprits, dans nos cœurs pour retrouver cet esprit de paix, de concorde et de partage qui sied à cette fête religieuse mais pas que. Cette période marque notre attachement à nos proches et à nos aînés, comme l'ANR a plaisir à le faire pour ses adhérents les plus âgés avec une distribution de colis à ces derniers par nos bénévoles du comité qu'il convient ici de remercier*

*Joyeux Noël à tous, que les soucis de toute nature s'estompent en cette fin de décembre pour laisser place aux petits plaisirs qui nous sont encore permis*

*A l'ANR Meuse après une période faste en adhésion, nous enregistrons depuis ces dernières années un déclin régulier de nos adhérents en raison, d'une part du vieillissement de la population, et, d'autre part du constat d'un certain désintérêt de la jeune génération de retraités.*

*Comme consolation, nous observons que toutes les associations de retraités sont également impactées. Mais demain que sera l'ANR sans une relève sûre et fidèle. Devrons-nous rester les bras croisés ? Quelles sont les envies, les aspirations, les préconisations des retraités de 2026 ?*

Parlez de l'ANR à tous les retraités, qu'ils soient de la Poste d'Orange ou d'une entreprise privée car nous accueillons tout le monde. Jeunes retraités, venez nous rejoindre !

Portez -vous bien

Jean-Pierre PERSON

## JOURNÉE A AMIENS

4H30, c'est dans la nuit noire et sous un crachin digne de la Bretagne que nous rejoignons le bus stationné derrière la gare, Et à 5h tapantes nous allâmes chercher nos collèges et amis à Verdun pour prendre la direction d'Amiens but de notre sortie de cette fin septembre, entre temps le crachin s'était transformé en une pluie battante qui nous a accompagné pendant tout le trajet, Arrivé à 10h30 sur le parvis de la Cathédrale d'Amiens plus de pluie mais un froid vif nous tenait compagnie,

Puis, avec l'arrivée de notre guide, la visite commença avec la description de la façade et l'explication des différentes statues



ornant celle ci.

Puis à l'intérieur de cet édifice, la plus vaste cathédrale Française avec un volume de près de

200000m<sup>2</sup> (le double de Notre Dame de Paris) et la plus haute également (42,30 mètres) notre

guide nous expliqua toutes les particularités de ce monument religieux, Puis vers midi et demi notre bus nous conduisit au bateau « le Picardie » pour un déjeuner croisière de 2h00

tout en longeant les hortillonnages,

Super déjeuner apprécié de



toutes et tous ou rien ne manquait ,

Puis ,la croisière terminée, nous sommes tous allés prendre place sur les barques électriques non loin de là pour une découverte de ces hortillonnages, Balade tranquille et sereine à travers les différents canaux parcourant les jardins, et découvrant la faune et la flore. Ce fut un enchantement,

Puis l'après midi avançant ce fut, après un tour en ville en bus le retour sur Verdun et Bar le Duc (encore sous la pluie qui s'était remise à tomber),

Mais cela n'a pas empêché tout le monde d'avoir passé une bonne journée



## Vaccination

Pour vous protéger et protéger vos proches, vous pouvez de nouveau cette année vous faire vacciner contre la grippe et la Covid-19 en même temps.

Les campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière et la Covid-19 se dérouleront du 14 octobre 2025 au 31 janvier 2026.

Les 2 vaccins peuvent être injectés simultanément sur les 2 bras. S'ils ne sont pas administrés au même moment, vous n'avez pas de délai minimal à respecter entre les 2 vaccinations.



## Colis de Noël :

Comme tous les ans mes collègues du comité et moi-même ont sillonné bénévolement les routes du département afin de venir à la rencontre de nos adhérents de 85 ans et plus.

Quelquefois seuls, quelquefois isolés, nos anciens collègues apprécient cette rencontre. D'autant plus que les bénévoles du comité apportent un cadeau de friandises. Et plus que le cadeau, c'est le geste qui est reconnu. Un moment de présence, d'échange agréable et chaleureux. Quelquefois, seulement un regard et un grand merci,. S'ajoute le bonheur de faire plaisir que l'on souhaiterait faire perdurer pour certaines personnes isolées et dépendantes.

Cette année ce sont 35 aînés à qui nous avons distribués les douceurs de fin d'année



## Cotisation2026

L'année 2025 se termine, le temps est donc venu de nous transmettre votre cotisation 2026 au moyen du bulletin joint.

Sachez aussi que vous avez la possibilité de vous simplifier la vie en optant pour **le prélèvement automatique**, c'est simple et sans surcoût pour vous. Vous serez prévenu de la date du prélèvement , et vous aurez la possibilité d'y mettre fin à tout moment.

Enfin, sachez que la cotisation est notre revenu principal de fonctionnement, qui nous permet tout au long de l'année de vous proposer des activités, de vous défendre



## La vie associative du groupe

### Les nouveaux adhérents recensés

Madame	Francine	GOUJET	55000 BEHONNE
Madame	Marie France	DALIER	55000 BEHONNE
Madame	Marie Reine	MASSE	51 LES CHARMONTOIS
Madame	Joelle	COLLET	55100 VERDUN

*Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous*

### Les décès

Monsieur Joseph	KONECKY	55170 ANCERVILLE	17 SEPTEMBRE 2025
Monsieur Diègue	ANDREO	55000 SILMONT	20 SEPTEMBRE 2025

*Nous renouvelons toutes nos condoléances et notre marque de sympathie aux conjoint(e)s et famille des adhérents décédés*



## Amicale vie

Alors, si vous hésitez encore, c'est le moment de franchir le pas et de venir rejoindre l'Amicale-Vie. En tant que membres de l'ANR, si vous avez moins de 76 ans, vous bénéficiez d'une offre simple, sans frais de dossier, et à des tarifs défiant toute concurrence. Votre correspondante départementale se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions et vous adresser, si vous le souhaitez, votre dossier d'adhésion. Contactez sans attendre Evelyne CUNY Correspondante du Groupe Meuse qui se tient à votre disposition pour tout renseignement : téléphone 03 29 76 13 02,

## Journée visite d'ORVAL et BOUILLON

Le trajet s'est effectué en bus. Arrivée des participants sur les lieux de l'abbaye d'Orval située en Belgique à proximité de la frontière France. Dans le musée, la guide nous accueille et nous reçoit dans la maison des hôtes où sont entreposées les maquettes successives de l'édifice. L'abbaye fut fondée en 1070 par des bénédictins venus d'Italie, mais les bâtiments furent achevés fin 1131 selon le souhait de la comtesse Mathilde de l'époque et en reconnaissance de l'anecdote dont elle fut l'objet : (La comtesse ayant auparavant, par mégarde, laissé tomber son anneau nuptial dans la fontaine de cette vallée se mit à prier Dieu et aussitôt une truite apparaît à la surface de l'eau portant en sa gueule le précieux anneau, elle s'écria alors : « Vraiment c'est un Val d'Or » d'où le nom suivant du lieu « ORVAL »). La guide nous explique que l'abbaye fut maintes fois victime des guerres entre



empires. En 1793 elle est soumise au feu des canons des armées révolutionnaires. Elle restera en ruines pendant 130 ans avant qu'un nouvel ensemble de bâtiments soit construit de 1926 à 1948 auprès de ces

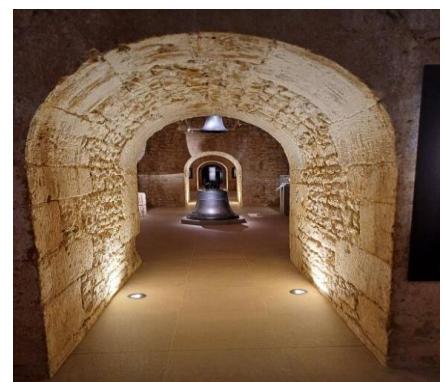
ruines que nous visiterons. Un parcours

fort apprécié dans ce cadre magnifique, mystérieux et surprenant que nous quittons pour le restaurant voisin où une bonne bière de trappiste nous a été servie. Départ d'Orval et arrivée au château fort à Bouillon vers 15H15. Ce château est l'un des plus grands châteaux de Belgique. Il est dressé sur un piton rocheux qui surplombe la rivière la Semois et la ville. Le château a plus de 1000 ans d'histoire. Les origines des premières fortifications pour se protéger des invasions remonteraient au VIII<sup>e</sup> siècle. Il fut immortalisé par Godefroid le conquérant, chef de la première croisade. Le guide nous entraîne dans les dédales des couloirs



et des immenses salles voûtées et nous raconte les péripéties des diverses générations d'habitants qui ont vécu en ces lieux. Sur le parvis du château, des tribunes, nous assistons au spectacle de fauconnerie. Le maître dresseur fait évoluer en vol libre divers oiseaux allant du plus petit, la chouette chevêtre, au plus majestueux l'aigle royal. Tous ces oiseaux (chouette effraie, hiboux, buse, le faucon vif et rapide, le vautour) nous donneront le frisson en volant au ras de nos têtes. Après cette agréable journée, retour en fin de soirée dans nos campagnes

(Maurice AUBRY)



## Cabaret L'ANGEMONT



Ce jour était très attendu pour les participants du groupe ANR Meuse, car, comme chaque fin d'année, cette sortie cabaret se révèle très appréciée.

En cette fin novembre cette sortie cabaret, qui affichait complet pour nous eu donc lieu au Cabaret L'ANGEMONT salle Jeanne d'Arc à Verdun ce vendredi 21 Novembre 2025

Après un excellent repas, bien mérité, pour avoir affronté les routes enneigées, les artistes se sont manifestés.

Ils étaient cinq. Ils avaient du talent. Ils furent une vingtaine. C'est ainsi que nous avons approché Florent Pagny, Christophe, Mylène Farmer, Dalida, Michael Jackson, Kendji Girac et bien d'autres.

Il y eut même Blanche Neige, comique et un peu coquine ; ainsi qu'une infirmière farfelue distillant le contenu de ses seringues dans toute la salle.

Alors que le jour s'en allait, nous sommes partis, nous aussi, ravis de l'après-midi.



## Sorties à venir :

### Journée Loto



Depuis longtemps déjà, la première manifestation de l'année commence par l'organisation d'une journée comprenant un repas suivi d'un loto.

On ne change pas une journée qui plaît à tout le monde. Donc en ce début d'année 2026 nous renouvelons celle-ci en espérant vous voir de plus en plus nombreux.

Cette manifestation aura lieu au même endroit, le samedi 7 février 2026 à Benoîte-Vaux.

Tous les détails de cette journée ainsi que le bulletin d'inscription se trouve dans le mailing joint à cet envoi. Nous vous y attendons avec plaisir.

## L'assemblée départementale annuelle

Elle aura lieu le mardi 7 avril 2026 au moulin de Chanteraine de 55500 Morlaincourt. Les inscriptions et les détails de cette assemblée vous seront communiqués en début d'année.

## VOYAGE EN SICILE

A l'automne de cette année le comité loisirs vous a cherché et choisi un voyage en Sicile et a négocié le meilleur rapport qualité / prix,

Ce circuit d'une semaine nous permettra de découvrir les nombreuses curiosités et les principales grandes villes telles Palerme, Syracuse, Taormine et Catane,,,

Le mailing envoyé a aussitôt plu à de nombreux adhérents car les 35 places qui nous étaient réservées ont tout de suite été prises et nous avons donc redemandé un supplément d'inscription, Ce sont donc 41 personnes qui participeront à ce grand tour de la Sicile qui aura lieu du 14 au 21 mai 2026,

Je rappelle qu'il est important de vérifier que votre passeport ou votre carte d'identité est en cours de validité -

Pensez à demander votre Carte Européenne d'assurance maladie pour les voyages en Europe (cette carte est gratuite, la demande est à faire sur votre compte).

## **Frais bancaire lors d'une succession**

### **les règles évoluent**

A la suite d'un décès d'un de leurs clients, après l'ouverture de sa succession, les banques doivent effectuer diverses démarches : entre autres un inventaire des fonds, gérer les échanges avec le notaire et transférer l'argent au notaire pour les héritiers,

Ces opérations sont généralement facturées par les banques sous la dénomination « frais bancaires de succession ». Actuellement, ceux-ci sont fixés librement par chaque établissement bancaire et leur montant est donc très variable suivant la banque,

A compter du 13 novembre 2025 ces frais sont plafonnés à 1 % du montant total des soldes des comptes et de la valorisation des produits d'épargne du défunt et ils ne pourront excéder quoiqu'il en soit 850€

**A 94 ans cette brave dame a la tête sur les épaules et ses comptes.**

**Elle a aussi très bonne mémoire en citant tous les intervenants gouvernementaux successifs qui l'ont trahie.**

**Et elle a Très bien résumée la situation**

**De 1956 à nos jours : 68 ans d'imagination fiscale... et surtout de mensonges.**

Je me présente. Je m'appelle **Micheline Sany**. Je suis née en 1927 et je vous le dis tout net : à force de tirer sur l'élastique, la corde va péter.

En **1956**, quand Guy Mollet a instauré la vignette pour « fournir un revenu minimum à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus », bon... moi j'avais à peine 30 ans et j'étais très fière de pouvoir venir en aide aux anciens.

En plus, Paul Ramadier, le ministre des Affaires économiques, avait affirmé que ça serait une taxe temporaire... Bah, il a duré quarante-quatre ans le temporaire ! Pendant quarante-quatre ans j'ai payé cette vignette ! Alors merci Surtout que les anciens n'en ont presque jamais vu la couleur, vu qu'au bout de trois ans, le Premier ministre, Michel Debré, a annoncé que le produit de la vignette serait finalement « acquis au budget de l'État... », qui le reverserait au Fonds national de solidarité. Enfin, en partie... Enfin, en petite partie... Que les vieux se fassent dépouiller comme ça, ça a fait du foin, pendant toutes ces années. Mais ça n'a jamais rien changé.

Ensuite en **1991**, quand ils ont créé la CSG, la contribution sociale généralisée pour financer la branche famille, en remplacement des cotisations patronales d'allocations familiales, bon... sans râler, j'ai payé !

Surtout que ça ne devait durer que cinq ans. « Une contribution transitoire » qu'ils disaient... et puis 1,1 %, c'était supportable. Seulement vingt-sept ans plus tard, elle transite toujours la CSG !

Et elle a grimpé à 9,2 % pour les salariés et 8,3 % pour les retraités. Par étapes, bien sûr, c'est moins voyant.

En **1993**, elle est passée de 1,1 à 2,4 %. Pour alimenter en plus le Fonds de solidarité vieillesse. Y'avait pas déjà la vignette pour ça ? Chuuuuut, arrêtez d'être insolents !

En **1997**, elle augmente encore pour financer, en plus, la branche maladie : on en est à 3,4 %.

En **1998**, toujours pour la branche maladie, elle passe à 7,5 %, etc., etc.

Bref, la protection sociale ne s'est pas redressée, et ce qui devait être temporaire est devenu... un impôt de plus. Ah bah oui ! La CSG, ça rapporte plus que l'impôt sur le revenu aujourd'hui !

Si on vous demande combien vous payez d'impôts par an, vous savez le dire. Mais si on vous demande combien vous payez de CSG, vous savez ?

**Chez moi on disait : « C'est tout un art de plumer l'oie sans la faire crier. » Alors qu'il y aurait de quoi hurler.**

Et puis en **1996**, rebelote avec la CRDS, la « contribution à la réduction de la dette sociale ».

J'ai payé. (Mais j'avoue, j'ai râlé.).

À cette époque, les déficits sociaux s'élevaient à un montant estimé entre 30 et 38 milliards d'euros. Oui, parce que nous, si on se trompe de dix euros dans notre déclaration de revenus, on risque une amende, mais eux, un flou de 8 milliards, ils ont le droit... Toujours est-il qu'ils avaient tout bien calculé : en treize ans, tout serait remboursé.

#### La CRDS devait disparaître le 31 janvier 2009.

Mais voilà-t'y pas qu'en septembre 1997, le gouvernement Jospin annonce 13 milliards d'euros supplémentaires de dettes, qui correspondaient aux déficits sociaux non financés des années 1996 à 1998.

Alors, ils ont tout bien recalculé, finalement pour tout épouser il fallait prolonger... jusqu'au 31 janvier 2014.

Mais voilà-t'y pas qu'en **2004**, le plan de redressement de la Sécurité sociale concocté par Philippe Douste-Blazy annonce 50 milliards d'euros supplémentaires de dette à rembourser.

Alors, ils ont tout bien re-recalculé... et ils ont vu que finalement, la Trinité était la meilleure date pour arrêter la CRDS. Donc, on la paye toujours...

Et puis, en 2004, Raffarin a inventé la « journée de solidarité », vouée à « l'autonomie des personnes âgées ».

Moi, ça va, j'étais déjà à la retraite, mais vous, vous avez travaillé... sans être payés !

Et en **2013**, une nouvelle taxe pour les retraités. CASA, ça s'appelle. C'est la « contribution additionnelle de solidarité à l'autonomie », 0,3 % sur les retraites, pensions d'invalidité, allocations de préretraite.

C'est-à-dire qu'ils font payer les vieux pour que les vieux soient autonomes !

C'est pas du bon foutage de gueule, ça ? Et on continue. En 2013, toujours, M. Jean-Marc Ayrault nous gèle les retraites complémentaires...

Et comme ça ne s'arrête jamais, maintenant, parce que j'ai 1 247 euros de revenu fiscal par mois, j'ai une augmentation monstrueuse de la CSG : 25 % d'augmentation !

Ah ben oui, on nous a dit 1,7 %, mais c'est pas 1,7 % de ce qu'on payait, c'est le taux qui augmente de 1,7 % !

Bref, nous les vieux, on est passés de 6,6 % à 8,3 % de CSG, ça nous fait 25 % dans les dents....enfin celles qui nous restent.

Et maintenant, la cerise sur le pompon : on nous annonce que nos retraites vont être revalorisées de 0,3 %.

Cinq fois moins que l'augmentation dont on aurait dû bénéficier si le code de la Sécurité sociale avait été simplement respecté, puisqu'il prévoit que les pensions soient revalorisées du montant de l'inflation moyenne sur l'année pour éviter toute dégradation du niveau de vie.

Et l'inflation prévue d'après l'Insee est de 1,6 %.

Et Bruno Le Maire ose dire sur RTL : « Mais ils ne seront pas perdants, leur pension de retraite continuera à être revalorisée. » Il croit qu'on est tous gâteux ou quoi ?

Je n'ai que mon certificat d'études, mais y'a pas besoin de sortir de Polytechnique pour comprendre qu'une hausse de 0,3 % des pensions, quand les prix augmentent de 1,6 %, revient à une baisse du pouvoir d'achat.

D'après le baromètre de l'institut Elabe, publié le 6 septembre, 72 % des retraités déclarent ne pas avoir confiance dans le chef de l'État, alors qu'ils étaient 44 % en janvier et 35 % lors de son élection. On se demande vraiment pourquoi Un type qui pour se faire élire déclarait chez Jean-Jacques Bourdin en décembre 2016 : « L'engagement que je prends ici devant vous, c'est que, avec moi, toutes les petites retraites auront leur pouvoir d'achat protégé. ».

Et sur RMC encore, en février **2017** : « Je ne veux pas, moi, faire d'économies sur le dos ni des retraités, ni de celles et ceux qui sont à quelques années d'aller à la retraite. ».

Et au 20 heures de France 2 en mars 2017 : « Je ne touche pas à la retraite de celles et ceux qui sont aujourd'hui retraités. Leur retraite sera préservée. Il n'y aura pas de perte de pouvoir d'achat, c'est essentiel ! »

Toute ma vie, j'ai payé pour aider les vieux et maintenant que je suis vieille, il faut que je paye pour aider les jeunes ? Que vont-ils nous inventer encore ??